

# Remplir notre mission avec intégrité

Code de conduite





# Message de la direction

Notre engagement durable pour assurer les plus hauts niveaux d'intégrité, d'éthique et de gouvernance caractérise l'histoire de Parker depuis ses origines et constitue un facteur essentiel de son succès au fil des ans. C'est également un critère essentiel pour remplir notre mission : contribuer à des avancées technologiques conduisant à un monde meilleur.

Table des matières

## ➤ **Message de la direction**

Les valeurs de Parker  
Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes  
S'exprimer

Respect sur le lieu de travail  
Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques

Depuis plus d'un siècle, nous faisons vivre une culture dans laquelle chaque collaborateur est responsable du respect des valeurs de Parker, de mener les affaires avec intégrité, éthique et un sens aigu de notre mission, et de respecter les lois et les réglementations en vigueur.

Notre culture et nos valeurs constituent le fondement de notre succès et sont intégrées dans notre système d'entreprise, la Win Strategy™. Notre force vient de la qualité des relations et de la confiance que nous établissons entre nous, ainsi qu'avec nos clients, nos fournisseurs, nos distributeurs et toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons.

L'engagement inébranlable de Parker pour l'honnêteté et l'intégrité définit notre identité en tant qu'entreprise, tout en stimulant la confiance que l'on nous accorde. Cette confiance s'est construite sur plus d'un siècle, mais nous savons qu'une simple erreur de jugement pourrait la remettre en cause en un instant. Cette responsabilité cruciale de protéger et de préserver Parker, tout en renforçant notre grande réputation de partenaire de confiance, est partagée par tous nos collaborateurs. Nous ne devons jamais sacrifier ni notre intégrité ni notre éthique pour atteindre nos objectifs d'entreprise, ou pour toute autre raison.

Le présent Code de conduite décrit en détail nos attentes en matière de conduite des affaires. Nous devons tous respecter ce Code, les politiques de Parker et les lois et réglementations applicables, à la fois dans la lettre et dans l'esprit, sans exception.

Si vous constatez un comportement qui n'est pas aligné sur les valeurs de Parker, des politiques, des lois ou des règlements en vigueur, nous vous invitons à vous manifester et à transmettre vos préoccupations à la direction locale, au Bureau de la conformité d'entreprise, ou en contactant la ligne Integrity Line de Parker. Parker applique une politique anti représailles afin de protéger tout collaborateur signalant un problème ou un incident en toute bonne foi.

Merci à tous nos collaborateurs qui incarnent les valeurs et la mission de Parker dans tout ce qu'ils font. Continuons à montrer l'exemple à nos collègues, nos clients et nos communautés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Tom L. Williams".A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lee C. Banks".

**Thomas L. Williams**  
Chairman et Chief Executive Officer

**Lee C. Banks**  
President et Chief Operating Officer

# Les valeurs de Parker

## Une culture gagnante

Nous mettons l'accent sur l'intégrité, l'éthique, la compassion, le respect et l'inclusion dans tous les aspects de nos activités à l'échelle mondiale. Nous cherchons à améliorer la qualité de vie à travers un mode de gouvernance global et responsable.

## Des gens passionnés

Nous sommes investis, chaque idée est prise en compte et chacun est écouté. Nous sommes engagés à préserver la sécurité et conscients de la valeur de nos efforts collectifs. Nous croyons que notre force provient de la qualité des relations et de la confiance que nous établissons les uns envers les autres, ainsi qu'avec nos clients, nos fournisseurs, nos distributeurs et le monde que nous servons.

## Des clients précieux

Nous travaillons en partenariat avec nos clients pour augmenter leur productivité et leur rentabilité, pour assurer leur réussite, ainsi que la nôtre. Nous nous engageons à servir nos clients à travers l'innovation, la création de valeur et des solutions systèmes de toute première qualité.

## Des responsables engagés

Nous dirigeons par l'exemple, en démontrant nos valeurs en toutes circonstances et à tout moment. Nous dirigeons par l'exemple, en mettant en pratique nos valeurs en toutes circonstances et à chaque instant. Nous nous tenons responsables d'atteindre les résultats attendus par nos partenaires. Nous écoutons et encourageons nos collègues et sommes fiers de notre croissance et de notre réussite.

Table des matières

Message de la direction

➤ **Les valeurs de Parker**

4

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



Parker s'engage à fournir à ses employés un environnement de travail favorisant la responsabilisation, orienté vers les résultats et axé sur les valeurs, qui encourage l'acquisition de connaissances et le développement personnel. La créativité, l'innovation et la responsabilité personnelle sont des éléments essentiels à l'amélioration de l'efficacité de Parker.

Au sein de Parker, tous les collaborateurs bénéficient du même respect qu'ils doivent à leur tour partager avec l'ensemble des parties prenantes. Parker comprend qu'une organisation responsabilisante et orientée vers les résultats excelle à impliquer les personnes très talentueuses de différents horizons et aux perspectives variées.

Le respect et l'intégration de ces différences renforcent la position de Parker en tant que leader mondial dans l'industrie du contrôle et du mouvement.

# Table des matières



<b>Message de la direction</b>	<b>2</b>	<b>Responsabilité envers Parker</b>	<b>24</b>
		Dépenses professionnelles	25
<b>Les valeurs de Parker</b>	<b>4</b>	Actifs de la société	26
		Informations confidentielles	26
<b>Notre Code de conduite</b>	<b>8</b>	Conflits d'intérêts	26
		Exactitude des données et contrôles comptables internes	29
<b>Les attentes de chaque collaborateur</b>	<b>10</b>	Communications externes	30
Notre responsabilité personnelle	11	Technologies de l'information et communications électroniques	30
Responsabilités supplémentaires de nos dirigeants	11	Délits d'initiés	32
		Qualité des produits	33
		Sécurité	35
<b>Prendre des décisions intelligentes</b>	<b>12</b>		
Arbre de décision	13	<b>Interagir avec des tiers</b>	<b>36</b>
		Corruption	38
<b>S'exprimer</b>	<b>14</b>	Concurrence loyale	39
Ressources	17	Donner et recevoir des cadeaux	40
Tolérance zéro pour les représailles	17	Informations qui nous sont confiées	41
Enquêtes	17	Blanchiment d'argent	42
		Interagir efficacement avec les agents publics	42
<b>Respect sur le lieu de travail</b>	<b>18</b>	Lois commerciales	43
Discrimination	19		
Lieu de travail sans drogue, alcool, ni tabac	20	<b>Responsabilité envers nos communautés et la planète</b>	<b>44</b>
Harcèlement	20	Responsabilité sociale de l'entreprise	45
Réseaux sociaux	21	Protection de l'environnement	45
Prévention de la violence	23	Lobbying auprès du gouvernement et activités politiques	46
Confidentialité des données des collaborateurs	23	Droits humains	47
		<b>Principales politiques liées à notre Code de conduite</b>	<b>49</b>

# Notre Code de conduite

Le Code de conduite Parker établit un ensemble de normes et d'exigences globales non négociables qui s'appliquent à nos comportements, nos décisions et nos actions. Notre Code définit comment nous intégrons les notions d'intégrité, d'éthique, de respect et d'équité dans nos activités professionnelles.

Ce Code de conduite a été conçu pour servir de ressource et de guide de référence. Il n'est pas destiné à résoudre tous les problèmes relatifs aux lois, aux réglementations, aux Politiques Parker ou aux pratiques professionnelles. Notre Code va au-delà du simple respect des lois, réglementations ou politiques. Chez Parker, le respect des politiques d'entreprise, des règles ou des lois est une exigence a minima. Cependant, agir de la bonne manière requiert parfois bien plus que de faire le minimum.

De façon générale, les dispositions du présent Code ne peuvent faire l'objet d'aucune dérogation. Pour les situations particulières où des dérogations sont possibles (y compris les conflits d'intérêts, les cadeaux, les offres de voyages et de divertissement), les politiques de Parker définissent un processus d'autorisation qui doit être respecté. Lorsque des circonstances tout à fait exceptionnelles nécessitent une dérogation (à l'exception des cas mentionnés ci-dessus), cela nécessite l'approbation écrite du Chief Executive Officer et du Directeur juridique. Si la personne sollicitant la dérogation fait partie des représentants légaux ou de la direction de Parker, la dérogation ne peut être accordée que par le Board de Parker Hannifin Corporation et sera communiquée dans les plus brefs délais aux actionnaires de l'entreprise, conformément à la loi en vigueur et aux réglementations relatives aux sociétés cotées en Bourse.



Table des matières	Les attentes de chaque collaborateur	Respect sur le lieu de travail	Responsabilité envers nos communautés et la planète
Message de la direction	Prendre des décisions intelligentes	Responsabilité envers Parker	Principales politiques
Les valeurs de Parker	S'exprimer	Interagir avec des tiers	
8 <b>Notre Code de conduite</b>			



→ **Ce Code s'applique à l'ensemble des collaborateurs, des consultants, des sous-traitants indépendants, des fournisseurs, des agents, des représentants et des membres du Board, sans exception.**



# Les attentes de chaque collaborateur

Notre réputation mondiale d'entreprise performante qui réussit avec intégrité repose sur l'engagement de chaque collaborateur à agir en permanence dans le respect de la loi, du présent Code et des politiques et valeurs de Parker. Nous travaillons dur pour construire et maintenir une relation de confiance et pour mettre en place un environnement propice à la sincérité et à l'engagement. En retour, nous avons la responsabilité personnelle d'agir avec intégrité et de signaler les problèmes de façon adéquate.





## Notre responsabilité personnelle

L'ensemble des collaborateurs, des consultants, des sous-traitants indépendants, des fournisseurs, des agents, des représentants et des membres du Board doivent :

- conduire les affaires de manière légale et éthique ;
- suivre les principes mentionnés dans le présent Code et dans l'ensemble des politiques Parker ;
- utiliser leur bon sens ; toujours chercher à agir de la meilleure manière ;
- s'exprimer. Si vous constatez un manquement à ces principes, exprimez-vous, posez des questions ou procédez à un signalement via l'un des canaux adéquats.

Nous exigeons le respect du présent Code dans toutes nos interactions et nous renoncerons à toutes les activités que nous ne pouvons pas mener de façon légale et éthique et dans le respect des principes de ce Code.

Si vous n'êtes pas sûr de vos responsabilités ou de la mesure à prendre, parlez-en à votre responsable, ou consultez l'une des autres ressources décrites dans le présent Code. Si vous pensez qu'il y a eu violation de ce Code, d'une politique de Parker, d'une loi ou d'un règlement, signalez le problème à la direction. Ne pas traiter les problèmes ou préoccupations potentiels ne fait qu'aggraver ces situations.

## Responsabilités supplémentaires de nos dirigeants

Les dirigeants, responsables et superviseurs de Parker ont l'obligation supplémentaire de nous aider à maintenir nos standards de haut niveau en matière d'intégrité, de comportement éthique et de conformité.

### Les leaders de Parker doivent :

- fournir un contexte et un environnement de travail adaptés au sein de votre équipe ;
- conduire les affaires et se comporter d'une manière qui soit alignée avec notre culture axée sur les valeurs ;
- montrer l'exemple et servir de modèle en matière d'intégrité et de conformité, de respect, de diversité et d'inclusion ;
- rappeler aux membres de l'équipe l'importance de respecter ce Code, d'adhérer aux Politiques de Parker ainsi qu'aux lois et réglementations applicables, et incarner notre Mission et nos Valeurs ;
- créer une culture dans laquelle les collaborateurs se sentent à l'aise pour poser des questions ou soulever des préoccupations sans crainte de représailles ;
- traiter et gérer de manière appropriée les conséquences des violations de ce Code, des Politiques Parker ou des lois et réglementations applicables ;
- s'assurer que les collaborateurs comprennent que Parker ne va jamais sacrifier son intégrité ni son éthique pour atteindre ses objectifs d'entreprise, ou pour toute autre raison ;
- prendre en compte les règles d'éthique et de conformité lors de l'embauche, de l'évaluation, de la promotion et de l'attribution de primes aux collaborateurs.

# Prendre des décisions intelligentes



Il est essentiel de prendre des décisions intelligentes pour maintenir la culture d'éthique et de conformité que Parker a bâtie et qui bénéficie à l'entreprise depuis plus de 100 ans.

Vivre les valeurs de Parker et se conformer aux principes de ce Code de conduite, des politiques Parker et des lois et réglementations applicables, joue un rôle majeur dans les décisions éthiques que nos collaborateurs prennent pour atteindre les objectifs de l'entreprise. Les décisions que nous prenons chaque jour en disent long sur ce que nous sommes en tant qu'individus et en tant qu'organisation. Il est important que nous prenions les bonnes décisions, car notre réputation en dépend.

Table des matières  
Message de la direction  
Les valeurs de Parker

12 Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur  
Prendre des décisions intelligentes  
S'exprimer

Respect sur le lieu de travail  
Responsabilité envers Parker  
Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète  
Principales politiques

# → Arbre de décision

Si vous devez prendre une décision difficile, utilisez le tableau suivant pour vous guider sur la bonne voie.





# S'exprimer

Parker cherche à faire des affaires en respectant les plus hauts critères d'intégrité et reconnaît que chacun d'entre nous a un rôle important à jouer pour atteindre cet objectif.

Si vous avez connaissance d'une violation manifeste ou potentielle du présent Code, d'une Politique Parker ou de toute loi ou réglementation applicable, vous avez la responsabilité de la signaler. Nous partageons tous la responsabilité de protéger Parker, de préserver et de développer notre forte culture et notre réputation, et nous ne pouvons donc pas rester silencieux si nous avons connaissance d'activités ou de comportements non conformes au présent Code, à nos Politiques ou aux lois et réglementations.

Table des matières
Message de la direction
Les valeurs de Parker
Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur
Prendre des décisions intelligentes
<b>➤ S'exprimer</b>

Respect sur le lieu de travail
Responsabilité envers Parker
Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète
Principales politiques





# S'exprimer

## Ressources

En général, votre supérieur ou responsable est le mieux placé pour résoudre les problèmes d'éthique ou de conformité. Cependant, cela n'est pas votre seule option. Vous pouvez :

- discuter du problème avec un autre membre de l'équipe de direction ;
- discuter de la question avec votre responsable local de la conformité ;
- contacter les ressources humaines, le Bureau de la conformité Corporate ou le service juridique ;
- contacter la ligne Integrity Line ouverte 24 h/24 à l'adresse <http://parkerintegrityline.com>.

Le service Integrity Line de Parker est assuré par une société indépendante. Il est disponible 24 h/24, 7 j/7, en plusieurs langues. Vous pouvez faire un signalement par courrier électronique ou par téléphone, avec la possibilité de conserver l'anonymat lorsque la loi le permet. Une liste des numéros de téléphone spécifiques à chaque pays est disponible sur le site Web de l'Integrity Line.

## Tolérance zéro pour les représailles

Cette Politique Parker interdit strictement les représailles pour signalement de bonne foi ou participation à une enquête, et protège les collaborateurs contre ces représailles, y compris les menaces, le harcèlement, la réduction des heures de travail, la perte d'emploi ou toute autre conséquence négative. « De bonne foi » ne signifie pas que la personne n'est pas en droit de se tromper, mais qu'elle doit être raisonnablement convaincue de la véracité des informations qu'elle fournit.

Tout acte de représailles pourra entraîner une mesure disciplinaire. Un collaborateur qui a exercé des représailles contre une personne ayant signalé de bonne foi une infraction présumée peut faire l'objet de l'obligation de suivre une formation ou d'une sanction disciplinaire conformément aux réglementations en vigueur. Pour plus de détails, voir la Politique Parker 3.32 (Anti-représailles).

## Enquêtes

Toutes les enquêtes seront conduites de façon professionnelle. La confidentialité sera assurée dans la mesure du possible et de manière appropriée, en prenant en compte les intérêts de toutes les parties en matière de vie privée.

Si vous considérez qu'une enquête est diligentée de façon inappropriée, signalez-le immédiatement.

Les collaborateurs Parker ne doivent pas interférer dans des investigations internes ni se lancer dans des enquêtes personnelles. Chaque collaborateur est tenu de coopérer lors des investigations internes, les audits et autres examens, y compris ceux menés dans le cadre de contentieux ou d'enquêtes gouvernementales.

## L'intégrité en action

**Q.** Si je signale de bonne foi un incident concernant mon responsable via la ligne Integrity Line, est-ce que je risque de perdre mon poste ?

**R.** Non. En tant que collaborateur Parker, vous avez la responsabilité de VOUS EXPRIMER si vous pensez que quelque chose n'est pas correct ou ne semble pas l'être. Nous ne tolérerons aucune forme de représailles pour tout signalement effectué de bonne foi. Si vous sentez que vous êtes ou avez été victime de représailles, contactez un responsable, un responsable RH, votre responsable local de la conformité ou le Bureau de la conformité Corporate.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

➤ **S'exprimer**

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



# Respect sur le lieu de travail

Des collaborateurs engagés sont partie intégrante de la Win Strategy™ et sont le moteur de la réussite de Parker. Nous nous honorons les uns les autres en favorisant et en encourageant la diversité, en faisant preuve d'ouverture d'esprit, d'honnêteté et de respect dans nos échanges et en créant un environnement de collaboration et d'inclusion. En outre, nous honorons la société Parker et nos collègues en évitant d'adopter des comportements susceptibles de détériorer notre réputation.



## Discrimination

Chez Parker, nous nous traitons mutuellement et nous traitons nos clients, nos fournisseurs et autres partenaires professionnels, avec respect et dignité, et si cet objectif est compromis par qui que ce soit, nous le signalons.

Nous sommes fiers de soutenir activement la diversité au sein du personnel de Parker et de nos partenaires. Dans le monde entier, nous mettons en œuvre des pratiques qui permettent l'inclusion de l'ensemble des collaborateurs et qui favorisent le traitement équitable des personnes qualifiées sans discrimination liée à leur âge, leur couleur de peau, leur origine ethnique, leur nom, leur religion, leur genre, leur handicap, leur nationalité, leur orientation sexuelle, leur particularité génétique, leur situation familiale, leur grossesse ou tout autre critère de discrimination proscrit par la loi.

Nous estimons que chaque individu est précieux et qu'il doit être respecté pour ses compétences et contributions individuelles. Nous considérons la diversité comme l'un des moteurs de l'innovation qui caractérise notre entreprise et qui renforce notre avantage concurrentiel.

Nous sommes conscients que les habitudes sociales et les traditions culturelles qui composent notre

monde sont très diverses ; nous respectons et acceptons ces différences. Nous défendons et respectons les lois qui interdisent la discrimination dans tous les pays où nous sommes implantés. Toute violation de l'une de ces lois ou d'une politique Parker peut entraîner des mesures disciplinaires, conformément à la réglementation en vigueur.

## L'intégrité en action

**Q.** J'ai passé un entretien pour un poste de responsable dans mon département. Je crois que mes qualifications, mes expériences et mes performances passées m'auraient positionné comme un candidat très qualifié pour ce poste. Je crois sincèrement que je n'ai pas obtenu cette promotion en raison de la couleur de ma peau et de mon genre. Que dois-je faire ?

**R.** La Politique Parker 3.21 (Anti-harcèlement et non-discrimination) stipule que Parker ne tolère aucune forme de harcèlement ou de discrimination. Si vous pensez avoir été traité injustement, veuillez contacter le service des ressources humaines ou soumettre votre problème via la ligne Integrity Line de Parker.



# Respect sur le lieu de travail

## Lieu de travail sans drogue, alcool, ni tabac

Les sites Parker sont des lieux de travail sans drogue, alcool, ni tabac conformément à la réglementation en vigueur. Cela signifie que conformément à la réglementation en vigueur, chacun doit se présenter au travail sans être sous l'influence d'une substance susceptible de nuire à la sécurité du travail.

- De même, il est interdit de se présenter au travail ou de conduire un véhicule de l'entreprise ou tout autre véhicule à usage professionnel sous l'influence de l'alcool, d'une drogue ou de toute autre substance à usage réglementé.
- Dans les limites fixées par la réglementation en vigueur, il est interdit de boire de l'alcool dans les locaux de l'entreprise, ou lors d'activités d'ordre professionnel. Lorsque vous participez à un événement d'entreprise, vous devez faire preuve de bon sens, éviter l'état d'ébriété et ne pas conduire ou attirer d'autres personnes dans des activités potentiellement dangereuses en étant sous l'emprise de l'alcool.

Il est également interdit d'être en possession, de faire usage, de vendre ou de proposer des drogues ou d'autres substances illicites sur les sites de l'entreprise ou dans le cadre du travail, conformément aux réglementations en vigueur. Toute infraction caractérisée sera signalée aux autorités locales compétentes, conformément à la loi en vigueur.

## L'intégrité en action

**Q.** Je pense que mon collègue est sous l'influence de drogue ou d'alcool. Quelle est ma responsabilité ?

**R.** Vous devez VOUS EXPRIMER ! Cette situation peut poser un problème de sécurité ; par conséquent, vous devez avertir immédiatement un responsable. Le responsable prendra les mesures nécessaires pour gérer la situation.

## Harcèlement

Au travail, le harcèlement ayant pour cible le genre, l'origine ethnique, le handicap ou autre critère de discrimination proscrit par la loi est non seulement inapproprié, mais également illégal. Il ne saurait être toléré. Voici des exemples de comportements inappropriés. Adopter l'un des comportements suivants peut vous exposer à des mesures disciplinaires conformément à la législation en vigueur :

- Des remarques, des gestes ou un contact physique déplacés ou à caractère sexuel.
- Raconter des blagues qui ridiculisent ou offensent une autre personne en raison de son origine ethnique.
- Afficher ou distribuer des supports à caractère sexuel explicite ou graphique, notamment des images ou tout autre contenu pouvant être considérés comme offensants ou inappropriés.
- Agresser verbalement autrui sur la base d'une pathologie ou d'un handicap.
- Formuler des insultes racistes ou entretenir des stéréotypes négatifs.
- Intimider ou menacer une autre personne en raison de son origine ethnique ou de son genre.
- Refuser de travailler ou de collaborer avec une personne pour des motifs religieux.
- Sanctionner un collaborateur (par exemple, par la suspension ou la rupture de son contrat de travail) suite au signalement par l'employé d'une infraction à la loi, au présent Code ou à une politique Parker.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

20 Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

➤ **Respect sur le lieu de travail**

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



En tant qu'ambassadeur de la culture Parker, chacun d'entre nous a l'obligation de contribuer et de maintenir un environnement de travail respectueux. Toute autre attitude est inacceptable. Si vous croyez que vous êtes victime de harcèlement, ou si vous avez été témoin du harcèlement d'un collègue, vous devez le signaler à votre responsable, à un autre responsable, aux ressources humaines ou via la ligne Integrity Line de Parker.

## L'intégrité en action

**Q.** Mon collègue fait régulièrement des blagues offensantes à propos d'un autre membre de notre équipe. Il sait que cette collaboratrice ne se défendra pas, et il se moque d'elle de façon répétée. Suis-je obligé de le signaler à quelqu'un ?

**R.** Oui. Parker interdit formellement toute forme de harcèlement. Ces incidents doivent être portés à l'attention de votre superviseur, d'un responsable, des ressources humaines ou signalés via la ligne Integrity Line de Parker.

## Réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux revêt une importance croissante dans le milieu professionnel. Par conséquent, il est important que les collaborateurs Parker utilisent ces forums de manière appropriée et responsable. Bien que les réseaux sociaux puissent avoir un impact positif sur la réputation de notre marque et le développement commercial, ils peuvent également constituer un risque important lorsqu'ils sont utilisés de manière inappropriée.

Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux, n'oubliez pas que toutes nos politiques existantes restent en vigueur. Cela inclut notamment la garantie de la confidentialité des informations professionnelles, techniques et financières de Parker. Lors de toutes vos activités ou démarches en ligne, vous êtes tenu de respecter toutes les lois, réglementations et Politiques Parker en vigueur, et de suivre les conditions générales d'utilisation des réseaux sociaux sur lesquels vous interagissez.

Tout département ou service de Parker souhaitant établir sa présence sur un réseau social doit au préalable demander l'autorisation du Vice-président des ressources humaines et des affaires externes de l'entreprise (VP International HR and External Affairs) ou de son représentant, y compris pour la publication de vidéos à propos de Parker sur des hébergeurs de contenu comme YouTube, Youku ou tout autre site similaire.



Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

22

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

➤ **Respect sur le lieu de travail**

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques

# Respect sur le lieu de travail

## L'intégrité en action

**Q.** L'équipe marketing prévoit de lancer une campagne de marketing dans quelques mois. Je viens de découvrir qu'un collègue de travail a partagé des informations relatives à la campagne sur ses comptes personnels de réseaux sociaux. Que dois-je faire ?

**R.** Vous devez le signaler à votre responsable. En aucun cas les stratégies marketing ou les informations propriétaires ne doivent être partagées sur les réseaux sociaux. Chaque collaborateur a le devoir de protéger la confidentialité et la sécurité des informations de l'entreprise. Nous devons toujours « réfléchir avant de publier » !

## Prévention de la violence

Parker s'engage à offrir un environnement de travail sûr et exempt de menaces, d'intimidation et de violences physiques. Travailler dans un environnement sûr est un droit fondamental, et chacun a la responsabilité d'assurer la sécurité d'autrui.

Parker ne tolère aucun comportement violent sur le lieu de travail, notamment :

- les violences physiques ou menaces de violence ;
- les comportements agressifs envers autrui ;
- un mépris délibéré de la sécurité physique ou du bien-être d'autrui ;
- tout commentaire ou comportement pouvant être raisonnablement interprété comme une menace.

Comme c'est le cas pour toute violation du présent Code, les collaborateurs ont la responsabilité de signaler tout comportement dangereux, qu'ils soient directement impliqués ou simples témoins. Tout comportement qui menace la sécurité des personnes ou des biens, ou pouvant potentiellement devenir violent, doit être immédiatement signalé à votre superviseur, à la sécurité, aux RH ou via la ligne Integrity Line de Parker.

## Confidentialité des données des collaborateurs

Parker s'engage à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur relatives à la collecte, l'utilisation, le transfert et la conservation des données personnelles fournies par nos collaborateurs et autres parties prenantes. Les données personnelles doivent être collectées pour gérer notre entreprise, gérer les avantages sociaux et respecter les exigences légales. Cependant, nous nous engageons à protéger la vie privée et la confidentialité des informations personnelles, familiales, médicales et financières de chaque collaborateur. Nous respectons le droit de chacun à la vie privée et protégerons donc les données personnelles qui nous sont confiées.

## Quel est le meilleur comportement à adopter ?

- Collecter, traiter et utiliser des données personnelles uniquement à des fins professionnelles légitimes.
- Protéger les données personnelles contre la perte, l'utilisation abusive et l'accès non autorisé, la divulgation, l'altération et la destruction.
- Utiliser des outils sécurisés pour partager des données personnelles avec des personnes internes ou externes à Parker, et limiter l'accès aux personnes autorisées ayant besoin de connaître ces informations.
- Respecter les lois applicables en matière de protection des données, nos politiques de confidentialité des données et nos notices de confidentialité lorsque vous traitez des données personnelles.
- Contacter immédiatement le Bureau de la conformité Corporate ou le service juridique si vous constatez ou soupçonnez une mauvaise utilisation des données personnelles, ou des failles relatives à la sécurité de ces données.

# Responsabilité envers Parker

---

Nous ne pouvons atteindre nos objectifs qu'en mettant l'accent sur l'intégrité, l'honnêteté, le respect, et des comportements éthiques et légaux. Nous faisons honneur à notre Parker et à nos parties prenantes en évitant tout comportement susceptible de détériorer notre réputation, et en respectant la législation de chacun des pays où nous sommes implantés.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

24

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



## Dépenses professionnelles

Les collaborateurs Parker se doivent de déclarer de façon complète, fiable et précise les dépenses relatives aux déplacements et à leur activité professionnelle. Les fonds de la société doivent être utilisés avec prudence et uniquement à des fins légitimes sur le plan professionnel. Chacun de nous doit respecter les Politiques de Parker concernant l'utilisation de cartes de paiement de l'entreprise, le recours aux prestataires de voyages homologués, les autorisations hiérarchiques requises, les factures, les notes de frais et tout autre élément lié aux déplacements professionnels.

Soyez toujours honnête et précis lorsque vous soumettez des demandes de remboursement. Toute utilisation des fonds Parker pour des déplacements ou des divertissements personnels, ou pour compléter vos revenus, entraînera des sanctions disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur.

## L'intégrité en action

**Q.** Un collègue est parti en voyage d'affaires et a décidé de prolonger son séjour en restant le week-end pour motif personnel. Il m'a dit qu'il avait l'intention de passer en frais la totalité du voyage. Est-ce approprié ?

**R.** L'approbation préalable du responsable du collaborateur Parker est requise pour prolonger un déplacement professionnel à des fins personnelles. Lors de leurs déplacements, les collaborateurs Parker ne sont remboursés que pour les dépenses engagées lors de la partie du séjour à caractère professionnel. Tous les frais supplémentaires encourus (repas, logement, divertissement, stationnement, etc.) suite à la prolongation de la durée d'un voyage pour des motifs personnels ne sont pas remboursables et ne doivent pas être soumis à la société pour remboursement.

# Responsabilité envers Parker

## Actifs de la société

Chacun de nous se voit confier de nombreuses ressources de l'entreprise et se doit de tout mettre en œuvre pour les protéger. Ces ressources incluent non seulement les ressources de trésorerie et autres ressources financières, mais aussi les équipements, les stocks, les fournitures, la propriété intellectuelle, les messageries électroniques, les téléphones, les ordinateurs et les systèmes internet. Nous suivons des procédures de sécurité destinées à protéger nos ressources et nous sommes attentifs aux situations qui pourraient entraîner leur perte ou leur usage abusif.

Nous ne saurions tolérer aucun acte impliquant le vol, la fraude, la divulgation non autorisée, la malversation ou l'usage abusif d'une quelconque ressource de l'entreprise. Nous refusons également de tolérer la participation de tiers à ce type d'actes.

## Informations confidentielles

Nos idées et inventions, nos solutions client innovantes et autres informations propriétaires d'ordre technique ou commercial sont des atouts de grande valeur ; elles nous démarquent de nos concurrents et doivent être protégées. Le cas échéant, nous ferons respecter nos droits de propriété intellectuelle.

Nous traitons les questions relatives à la propriété intellectuelle et autres informations confidentielles de Parker avec la plus grande attention. Cela inclut les marques commerciales, brevets, droits d'auteur, secrets de fabrication et autres informations dont Parker a la propriété.

Pour protéger nos informations confidentielles, procédez comme suit :

- Tenez à jour la liste des informations confidentielles, et conservez-la au format papier et électronique dans un lieu sûr, avec accès réglementé.
- Conservez les informations uniquement pendant le délai stipulé dans notre Politique de conservation et protection des documents (1.04). Si besoin, déchiquetez ou jetez les documents obsolètes de façon appropriée.

## L'intégrité en action

**Q.** Avons-nous une responsabilité dans la protection de la propriété intellectuelle des tiers?

**R.** Oui. Nous respectons également les droits de propriété intellectuelle des tiers. Nous avons pour politique de ne pas enfreindre sciemment les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

## Conflits d'intérêts

Parce que nous devons à tout moment agir dans l'intérêt de Parker, nous devons nous montrer particulièrement vigilants pour éviter tout conflit d'intérêts éventuel. Un conflit d'intérêts se produit lorsque les intérêts, devoirs, obligations, activités et relations d'une personne ou d'un membre de sa famille, d'ordre commercial, personnel, social, financier ou politique interfèrent avec son travail, ses responsabilités, son objectivité ou sa loyauté envers Parker. Les conflits d'intérêts exposent notre jugement personnel et celui de notre entreprise à un examen approfondi et à la critique et peuvent miner notre crédibilité et la confiance que les autres nous accordent. Les conflits d'intérêts manifestes ou perçus comme tels doivent à tout prix être évités.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

26 Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



Les situations suivantes sont des exemples de conflits d'intérêts et sont à proscrire :

- Vous ou des membres de votre famille détenez ou avez des intérêts dans une activité concurrente de Parker ou ayant pour objet l'achat ou la vente de produits Parker.
- Vous prenez des décisions d'achat pour Parker en fonction de vos intérêts personnels plutôt que ceux de Parker.
- Vous ou des membres de votre famille bénéficiez d'un avantage personnel immérité en raison de votre position au sein de Parker.
- Vous ou des membres de votre famille détenez des investissements en capital dans des entreprises concurrentes, fournisseurs ou clientes, autres que des investissements négligeables dans des sociétés cotées.

Un conflit d'intérêts peut survenir dans les situations suivantes :

- Vous ou des membres de votre famille travaillez pour un concurrent, un client ou un fournisseur de Parker.
- Vous ou des membres de votre famille entretez des relations (professionnelles ou privées) qui pourraient nuire à votre indépendance ou altérer votre capacité de jugement.
- Vous ou des membres de votre famille siégez au conseil d'administration d'une entreprise, d'une organisation à but non lucratif, d'un syndicat professionnel ou d'une autre organisation en concurrence avec Parker ou susceptible d'influer sur les décisions de Parker.

## L'intégrité en action

**Q.** La fille d'un de mes collègues vient d'être embauchée au sein de notre service. Cela constitue-t-il un conflit d'intérêts ?

**R.** Il arrive que des membres d'une même famille travaillent dans le même service. Lorsque cela se produit, nous nous assurons que les augmentations au mérite, les évaluations professionnelles et les promotions sont gérées par une personne indépendante et que la situation est surveillée de façon continue pour préserver l'objectivité et l'équité au sein de l'entreprise.

**Q.** Mon mari vient d'accepter un poste chez l'un de nos fournisseurs. Cela constitue-t-il un conflit d'intérêts ?

**R.** Cela peut poser un problème si vous ou l'un de vos subordonnés traitez avec ce fournisseur ou participez à la sélection des fournisseurs. Informez votre superviseur de cette relation, remplissez le formulaire de déclaration électronique via le lien figurant dans la Politique Parker 1.32 (Conflits d'intérêts) et ne participez pas aux décisions ou aux négociations avec le fournisseur.



# Responsabilité envers Parker

## Exactitude des données et contrôles comptables internes

Chacun d'entre nous est responsable de la bonne tenue des registres comptables, financiers et autres registres d'entreprise, ainsi que des comptes rendus et documents transmis à la Securities and Exchange Commission aux États-Unis et à d'autres organismes de régulation à travers le monde. Les données doivent être complètes, exactes, précises, compréhensibles et transmises en temps opportun. Ces registres incluent les données financières et comptables, les notes de frais et de déplacement, les feuilles de temps et de présence, les données de stock, les documents relatifs à l'emploi, les registres d'ingénierie, de qualité et de production, les courriers électroniques ou autres correspondances, et tous les autres registres conservés dans le cours normal de nos activités, que ce soit au format papier ou électronique.

Nous préparons nos documents financiers, comptables et autres documents professionnels avec intégrité et honnêteté, qu'ils soient communiqués en externe ou utilisés en interne. Lors de la création et de la gestion des registres financiers, nous nous conformons aux principes comptables généralement reconnus.

Les directives suivantes doivent être respectées :

- Ne jamais fausser nos performances financières ni opérationnelles ou compromettre sciemment l'intégrité des états financiers de l'entreprise.
- Ne jamais publier d'informations dans nos fichiers et livres de compte qui dissimulent, faussent ou masquent intentionnellement la véritable nature d'une transaction financière ou non financière, d'un résultat ou d'un bilan.
- Appliquer tous les contrôles et procédures prévus pour garantir l'exactitude des résultats financiers de Parker.

- S'assurer que toutes les transactions sont enregistrées en temps opportun.
- Maintenir un système robuste de contrôles internes.
- Les personnes chargées de vérifier et de certifier les informations dans le cadre des contrôles internes de Parker doivent le faire de manière complète et précise, et ce, dans les délais impartis.
- Conserver et protéger les documents conformément à notre Directive sur la conservation et la protection des documents (1.04).
- Toujours travailler et communiquer ouvertement avec les membres du service d'audit et de la conformité interne de Parker, avec les équipes comptables et juridiques, ainsi qu'avec les auditeurs indépendants et les régulateurs ou enquêteurs du gouvernement, pour tout ce qui concerne les pratiques comptables, les états financiers, les comptes rendus d'exploitation et les rapports qualité de notre entreprise. Ne jamais tenter d'influencer, de forcer, de manipuler, ni d'induire en erreur ces intervenants d'une quelconque manière.

## L'intégrité en action

**Q.** Que faire si je subis des pressions m'incitant à produire des rapports affichant de meilleures performances que la réalité ?

**R.** Ne falsifiez jamais un document. Contactez immédiatement le Bureau de la conformité Corporate pour signaler votre problème.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques

# Responsabilité envers Parker

## Communications externes

Parker s'engage à fournir au public des informations exactes et en temps opportun. Cela nous permet de répondre aux exigences légales et réglementaires ainsi que de maintenir la confiance de nos actionnaires, des investisseurs potentiels et des autorités gouvernementales. Par conséquent, il est important que seuls les membres autorisés de la direction parlent au nom de la société.

- Lorsque vous recevez une demande des médias pour que Parker participe à un événement de relations publiques, ou si vous êtes invité à participer à une enquête ou à prendre la parole en public au nom de Parker, vous devez contacter le Vice-président des RH Internationales et des affaires externes (« International HR & External Affairs »).
- Toutes les demandes d'analystes financiers, industriels ou d'investisseurs doivent être transmises au département en charge des relations investisseurs (« Investor Relations Department »).
- Les collaborateurs qui ne sont pas désignés comme porte-parole sont priés de ne pas répondre aux sollicitations de la communauté des investisseurs ou des médias, à moins d'y être spécifiquement autorisés par l'un des porte-parole désignés mentionnés dans la Politique Parker 1.21 (Communications avec les investisseurs, les médias et le gouvernement).

Sauf autorisation, ne donnez pas l'impression que vous parlez au nom de Parker dans toute communication qui peut devenir publique. Cela inclut les publications sur les forums en ligne, les sites de réseaux sociaux, les blogs, les forums de discussion et les tableaux d'affichage. Cette politique s'applique également aux commentaires à des journalistes sur des sujets spécifiques liés à nos activités, ainsi qu'aux lettres à la rédaction et aux recommandations de produits ou de services.

## L'intégrité en action

**Q.** Je suis l'ingénieur leader d'un produit très innovant. Au sein de ma division, nous pensons qu'il va révolutionner le secteur. Parker Communications a publié des communiqués de presse officiels au sujet de ce produit, et des médias me sollicitent aujourd'hui pour en savoir plus. Puis-je donner des interviews étant donné que je suis l'ingénieur en chef du produit et que je connais parfaitement sa technologie et son fonctionnement ?

**R.** Non. Vous ne devez pas donner d'interviews aux médias, sauf si vous êtes spécifiquement autorisé à le faire par l'un des porte-parole désignés mentionnés dans la Politique Parker 1.21, Investisseurs, Médias, et Communications gouvernementales.

## Technologies de l'information et communications électroniques

Les ressources et technologies de l'information et de la communication de Parker sont mises à disposition des collaborateurs Parker à des fins professionnelles. Tous les fichiers, informations, communications et autres données enregistrés, transmis ou traités à l'aide de technologies de l'information et de supports de communication électroniques Parker, appartiennent à Parker. Conformément à la législation en vigueur (notamment en ce qui concerne les informations clairement identifiées comme étant personnelles et en volume négligeable), Parker se réserve le droit de consulter, de surveiller et de communiquer de tels fichiers, informations, communications et autres données, à tout moment, au sein de Parker et à des tiers.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



Les collaborateurs doivent utiliser les ressources et technologies de l'information et de la communication de manière conforme et appropriée, et de sorte à éviter les risques de sécurité.

Il incombe à chaque collaborateur d'utiliser les e-mails, les téléphones, les ordinateurs et les systèmes internet de la société de manière appropriée. Les collaborateurs doivent uniquement utiliser les ressources de la société (y compris les ressources informatiques) à des fins professionnelles, à moins qu'une utilisation personnelle raisonnable et occasionnelle ne soit autorisée localement.

## L'intégrité en action

**Q.** De temps en temps, au déjeuner, je vérifie les résultats sportifs, la météo et la bourse à l'aide de mon ordinateur Parker. Cela constitue-t-il une infraction au Code de conduite Parker ?

**R.** Non. Cette utilisation est autorisée si elle est limitée, et 1) n'interfère pas avec votre travail, 2) n'altère pas le fonctionnement des équipements de technologies de l'information propriété de Parker, 3) n'est pas associée à une entreprise commerciale externe et 4) ne constitue pas une infraction à la loi, au présent Code ou à toute autre Politique, pratique ou procédure de Parker.

# Responsabilité envers Parker

## Délits d'initiés

Les Politiques Parker et les lois américaines sur les actions et obligations interdisent les transactions de titres de la société Parker ou d'autres sociétés (notamment les clients et les fournisseurs de Parker) si vous êtes en possession d'informations non publiques sur Parker ou l'une de ces sociétés, et la divulgation de toute information non publique à des tiers (amis, membres de votre famille, contacts professionnels) susceptibles d'effectuer des transactions sur ces titres.

Ces informations non publiques incluent notamment des données confidentielles sur des fusions, acquisitions, cessions, litiges majeurs, lancements de nouveaux produits, attributions de contrats d'envergure, résultats financiers, profits ou autres prévisions, fractionnements d'actions, ou sur toute autre information pouvant avoir un impact sur le cours des actions Parker et/ou d'une autre entreprise.

D'autres informations importantes figurent dans la Politique Parker 1.18 (Délits d'initiés). Les règles relatives aux délits d'initiés sont souvent complexes et pas toujours intuitives. Leur violation peut avoir de graves conséquences, pour vous, nos collaborateurs mais aussi pour Parker. Les questions spécifiques doivent être adressées au service juridique.

## L'intégrité en action

**Q.** Mon responsable m'a demandé de préparer des documents financiers liés à une acquisition actuellement à l'étude chez Parker. Cette information est confidentielle et n'a pas été rendue publique. D'après les informations que j'ai à disposition, je pense que l'action de l'entreprise visée par l'acquisition va connaître une hausse rapide dès que l'opération sera rendue publique. Je sais que je ne peux pas acheter d'actions de la société que nous envisageons d'acquérir, mais puis-je transmettre l'information à ma belle-sœur, qui n'est pas une « initiée » ?

**R.** Non. Vous ne pouvez pas partager les informations avec d'autres personnes, car elles sont confidentielles. Il est également interdit de communiquer des informations à caractère important et non public, cela pouvant être considéré comme un « tuyau » et constituer une violation de la loi et de nos politiques.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



## Qualité des produits

Tous nos produits doivent être sûrs et fiables, et doivent répondre à toutes les exigences légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux exigences de qualité et aux spécifications de nos clients, dans le respect des politiques et procédures de Parker.

Garantir la parfaite intégrité de nos produits est un devoir qui implique un engagement total.

Les collaborateurs Parker ne doivent jamais dissimuler volontairement du travail ou du matériel défectueux, falsifier intentionnellement des documents, ou établir de fausses certifications ou réclamations concernant la sécurité ou la qualité des produits Parker.

## L'intégrité en action

**Q.** Je suis inspecteur junior dans l'une des divisions Aerospace de Parker. Récemment, en consultant les journaux d'étalonnage et les marquages sur les micromètres, j'ai remarqué que leur date d'étalonnage périodique était dépassée. Je l'ai signalé à mon superviseur, qui a répondu que tout allait bien. Il m'a demandé de poursuivre la certification des produits avec les instruments car il est persuadé que les micromètres respectent encore les spécifications. En outre, il m'a assuré que la société d'étalonnage venait la semaine suivante pour recertifier les instruments. Je ne suis pas à l'aise avec cette situation. Dois-je procéder au test comme d'habitude ?

**R.** Non. Une telle situation pourrait compromettre la qualité du produit, la sécurité et les performances attendues. Si votre supérieur direct ignore vos préoccupations, la situation doit être transmise à un responsable hiérarchique supérieur, les RH, et/ou signalée via la ligne Integrity Line de Parker.



# Responsabilité envers Parker

## Sécurité

Parker s'engage à assurer la sécurité de ses collaborateurs et de leur environnement de travail. Parker définit des critères d'excellence en matière de sécurité opérationnelle et fournit aux collaborateurs les outils et la formation nécessaires pour identifier et réduire les risques dans l'environnement de travail. Tous les collaborateurs ont voix au chapitre dans la culture de la sécurité de Parker. En mettant en place des équipes HPT axées sur la sécurité, Parker s'efforce d'impliquer ses collaborateurs dans la performance en matière de sécurité, l'amélioration continue et la prévention des comportements à risque. Parker veille à promouvoir une culture d'engagement, de responsabilité, de reconnaissance et de responsabilité en matière de sécurité.



Certaines lignes directrices fondamentales sont mises en évidence ci-dessous.

- Respectez toujours les exigences en matière de gestion de l'environnement, de santé et de sécurité sur votre lieu de travail et arrêtez immédiatement toute activité présentant une situation à risque.
- N'effectuez que des tâches pour lesquelles vous êtes formé, compétent, apte sur le plan médical et suffisamment reposé et attentif.
- Assurez-vous de savoir comment réagir en cas d'urgence sur votre lieu de travail.
- Assurez-vous que ceux qui travaillent avec vous (ie. les collaborateurs, sous-traitants et autres intervenants) agissent constamment dans le respect des engagements de Parker en termes de sécurité.
- Signalez dans les meilleurs délais à l'équipe de direction locale tout accident, blessure, maladie, situation à risque, ou malsaine, incident, déversement ou fuite de matières dans l'environnement, afin que des mesures appropriées puissent être prises immédiatement pour corriger, prévenir ou contrôler le problème.
- Demandez conseil ou de l'aide si vous avez des doutes quant à vos obligations en matière de sécurité ou si vous avez une question au sujet d'une infraction réelle ou potentielle à la loi ou à une réglementation Parker.

[Table des matières](#)

[Message de la direction](#)

[Les valeurs de Parker](#)

[Notre Code de conduite](#)

[Les attentes de chaque collaborateur](#)

[Prendre des décisions intelligentes](#)

[S'exprimer](#)

[Respect sur le lieu de travail](#)

[Responsabilité envers Parker](#)

[Interagir avec des tiers](#)

[Responsabilité envers nos communautés et la planète](#)

[Principales politiques](#)

# Interagir avec des tiers

---

Nos clients sont notre raison d'être et ils doivent toujours percevoir que nous les estimons. Nous nous engageons à leur présenter nos produits et services de manière juste et appropriée. Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients et nous cherchons constamment des nouvelles façons de leur offrir les meilleures solutions, avec honnêteté et intégrité, de façon courtoise et professionnelle. Nous tenons nos promesses.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

36

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

➤ **Interagir avec des tiers**

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



# Interagir avec des tiers

## Corruption

Nous concluons des contrats uniquement sur les qualités et l'intégrité de nos produits, de nos services et de nos équipes. Nous ne tolérons ni corruption, ni pots-de-vin, ni paiements indus, ni aucune autre pratique commerciale illégale ou immorale, quel que soit le territoire.

En outre, nous ne devons jamais offrir, proposer ou promettre une chose de valeur qui pourrait être perçue comme un paiement en vue de l'obtention, la conservation ou la conclusion d'un contrat ou en vue de l'acquisition d'un avantage commercial impropre auprès d'un client ou d'un agent public (y compris les employés d'entreprises détenues ou contrôlées par l'État), même si cette pratique commerciale est acceptée dans une zone géographique ou un pays donné.

Tous les collaborateurs, dirigeants ou directeurs, consultants, sous-traitants indépendants, fournisseurs, agents, représentants et autres personnes agissant au nom de Parker doivent se conformer pleinement aux lois anticorruption de tous les pays dans lesquels nous exerçons des activités, notamment le Foreign Corrupt Practices Act (États-Unis) et le Bribery Act (Royaume-Uni). Les paiements « de facilitation » (pour accélérer les mesures administratives courantes comme le traitement des visas ou le passage de marchandises en douanes) à tout agent public sont strictement interdits, quels qu'en soient le motif et le montant. Si vous avez un doute quant à la légalité d'un paiement (pots-de-vin, dessous de table) qui a été effectué par un tiers ou qui a été sollicité auprès de vous, veuillez contacter immédiatement le Bureau de la conformité Corporate ou le service juridique.

Parker procède à un contrôle préalable basé sur les risques auprès de tous les tiers avant de s'engager, puis à intervalles réguliers, comme stipulé dans la Politique Parker 1.31 (Relations commerciales avec

des tiers - Contrôle préalable et exigences contractuelles). Les collaborateurs doivent appliquer la Politique Parker 1.31A (Relations commerciales avec les tiers - Fichier amélioré pour vérification préalable) pour déterminer à quel moment une vérification préalable renforcée de la part de Parker est requise. Les intermédiaires commerciaux, les tiers en contact avec le gouvernement et les tiers possédant d'autres capacités de représentation sont quelques exemples qui nécessiteraient une vérification préalable renforcée.

## L'intégrité en action

**Q.** Je travaille sur la chaîne d'approvisionnement et j'ai récemment été contacté par un fournisseur qui a évoqué un accord « gagnant-gagnant ». Au début, je pensais qu'il faisait référence à des activités commerciales légitimes et à notre possible partenariat pour notre nouvelle gamme de produits. Mais plus récemment, le fournisseur a évoqué la possibilité de faire des versements sur mon compte personnel, si je faisais tout mon possible pour attribuer tous les contrats à sa société. Je sais que c'est illégal, et j'ai directement refusé son offre, mais je ne sais pas quoi faire pour éviter de perturber les activités de notre division.

**R.** Cette situation doit être signalée à votre responsable ou via la ligne Integrity Line de Parker. Parker ne tolère aucune corruption de quelque sorte que ce soit et veillera à ce que la situation soit résolue, mais ne peut agir que si les collaborateurs expriment leurs soupçons quant à un comportement inapproprié.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques



## Concurrence loyale

Parker réussit sur le marché en rivalisant de façon combative mais loyale. Le succès de nos produits et services est fondé sur leur seul mérite. Nous ne déformons pas les caractéristiques de nos produits et services, nous ne leurrons pas nos clients et nous proscrivons toute pratique déloyale, notamment la publicité comparative déloyale. Nous comprenons et respectons les lois et réglementations qui régissent nos activités de marketing et nous promouvons et vendons nos produits par le biais de communications précises et véridiques.

Croyant en la concurrence libre et ouverte, Parker respecte les lois antitrust et les lois relatives à la concurrence en vigueur dans tous les pays dans lesquels nous exerçons des activités. Nous comprenons que certaines pratiques commerciales anticoncurrentielles sont interdites par ces lois, y compris :

- l'échange d'informations avec des concurrents concernant les prix, les stratégies marketing, la production, les territoires et/ou les clients ;
- le fait de proposer ou conclure un accord formel ou informel avec un concurrent dans le but : de fixer les prix, de coordonner les offres, d'allouer la production, de se répartir les marchés/ territoires de vente, les produits, les clients ou les fournisseurs, ou tout autre accord relatif aux questions de concurrence.

Le recueil d'informations sur nos concurrents, souvent appelé intelligence économique, est une pratique commerciale légitime. Cela nous aide à rester compétitifs sur le marché.

Recueillir des informations de sources publiques, comme la presse ou Internet, est tout à fait approprié et encouragé. Il est également permis de demander aux clients et fournisseurs s'ils disposent d'informations non confidentielles sur les concurrents qu'ils seraient susceptibles de partager avec Parker. Toutefois, nous n'encourageons en aucun cas les divulgations qui pourraient enfreindre les obligations légales ou contractuelles du client ou du fournisseur.

Lorsque nous travaillons avec des consultants, des fournisseurs ou d'autres partenaires, nous veillons à ce qu'ils comprennent les attentes de Parker en matière de collecte de façon légale et appropriée d'informations sur la concurrence.

## L'intégrité en action

**Q.** Je prévois de participer à une réunion d'association professionnelle avec des participants travaillant chez divers concurrents. Je viens de recevoir l'ordre du jour provisoire de l'organisateur et à mon sens, l'un des thèmes abordés est susceptible d'enfreindre les lois antitrust. Que dois-je faire ?

**R.** Dans la mesure où un thème particulier à l'ordre du jour vous préoccupe, vous devez examiner l'ordre du jour avec le service juridique de Parker *avant la réunion* pour déterminer la marche à suivre. Si des thèmes inappropriés figurent à l'ordre du jour, abstenez-vous d'assister à l'événement.

# Interagir avec des tiers

## Donner et recevoir des cadeaux

Nous ne permettons pas que nos décisions professionnelles soient influencées par les cadeaux, les faveurs ou les gestes d'hospitalité de tierces parties. Les cadeaux et activités de loisirs peuvent ajouter une plus-value à nos relations professionnelles, mais ils peuvent également altérer notre objectivité concernant la personne qui les offre. Notre choix de fournisseurs, prestataires et partenaires doit être fondé sur des facteurs objectifs comme les coûts, la qualité, la valeur, le niveau de service et la capacité de production. Nous devons éviter même de donner l'impression que nos décisions professionnelles peuvent être fondées sur les cadeaux reçus dans le cadre de ces relations. De la même manière, nous nous abstenons d'offrir des cadeaux, faveurs ou gestes d'hospitalité à des tiers, sauf si la loi le permet et si nous procérons de manière éthique et appropriée.

En règle générale, il est acceptable de recevoir ou d'offrir des cadeaux ayant une valeur symbolique, comme des repas occasionnels, des billets de spectacle ou autres articles promotionnels. Les activités de divertissement occasionnelles sont appropriées, à condition que leur coût soit raisonnable et qu'elles ne suscitent pas une impression d'inconvenance.

*Chaque fois que la valeur d'un cadeau, d'un voyage ou d'un divertissement à l'intention d'un tiers dépasse ces seuils de présomption de déclaration (par destinataire, en USD), l'approbation préalable du Bureau de la conformité Corporate est requise :*

CADEAU	DIVERTISSEMENT PROFESSIONNEL	DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL	DONS CARITATIFS EN DEHORS DU CADRE D'UNE FONDATION
100 USD	250 USD	1 000 USD	1 000 USD

Si vous travaillez avec des agents publics ou leurs représentants (y compris des employés d'entreprises détenues ou contrôlées par l'État), ou avec des clients ayant passé des contrats avec le gouvernement, vous devez néanmoins être conscient que même les cadeaux les plus bénins comme les repas ou les boissons peuvent être inacceptables, voire contraires à la loi.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

40 Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques

Avant d'offrir un cadeau ou de proposer une activité de divertissement à un agent public, vous devez impérativement contacter le service juridique.

## L'intégrité en action

**Q.** Le fournisseur d'outils de l'usine Parker où je travaille vient d'acheter un vélo à mon jeune fils. C'est un chic type. Cela pose-t-il problème ?

**R.** Oui. Il s'agit d'une faveur personnelle destinée à préserver votre relation commerciale, ce qui est inapproprié. Vous devez rendre le vélo et dire au fournisseur que nous n'acceptons pas les cadeaux personnels.

**Q.** Je souhaiterais faire un cadeau à l'un de nos meilleurs clients pour le remercier. Je peux obtenir des billets pour un match de football. Je sais qu'il apprécierait, mais je pense qu'accepter serait aller à l'encontre de la politique de son entreprise. S'il souhaite passer outre la politique de son entreprise, puis-je lui offrir les billets ?

**R.** Non. Si vous savez qu'offrir un cadeau à un client viole la politique de son entreprise, vous devez vous abstenir. Tout comme nous souhaitons que les autres respectent nos normes, nous devons respecter les leurs.

## L'intégrité en action ←

**Q.** Le responsable des achats d'un client déclare en privé à un représentant Parker qu'un bon cadeau de 500 \$ joint à l'offre concurrentielle de Parker ferait « une grosse différence » pour gagner le marché. Parker doit-elle accepter ?

**R.** Non. Cela relève de la corruption.

**Q.** Le maire de la ville demande à Parker et à d'autres entreprises locales de contribuer aux lots pour la tombola annuelle de la ville. Parker doit-elle participer ? Si oui, comment ?

**R.** Oui. Une contribution à la tombola annuelle (et non versée à un employé de la ville) est acceptable si 1) la contribution est raisonnable 2) le versement n'est pas en liquide et 3) la somme n'est pas versée à une personne spécifique.

En outre, si le seuil établi par la politique Parker 1.29 (Cadeaux donnés et reçus) est dépassé, la contribution doit être approuvée préalablement par le Bureau de la conformité Corporate.

### Quel est le meilleur comportement à adopter ?

- Traitez les données confidentielles des clients, des fournisseurs et autres tiers avec soin.
- Protégez de manière appropriée ces données confidentielles.
- Ne divulguez des informations confidentielles qu'aux personnes autorisées et lorsque le business nécessite de les connaître.
- Ne partagez pas les données confidentielles des clients avec des parties extérieures à la société.
- Lorsque vous utilisez des données confidentielles, respectez les lois en vigueur sur la protection des données, nos politiques de confidentialité des données et nos avis sur la confidentialité.

Contactez immédiatement le Bureau de la conformité Corporate ou le service juridique si vous avez connaissance d'une mauvaise gestion de ces informations ou si vous avez des doutes quant à leur sécurité.

Protéger les données privées et confidentielles de nos clients, fournisseurs et autres tiers est un facteur essentiel pour préserver notre réputation et la confiance de nos partenaires.

## Informations qui nous sont confiées

Afin de préserver la confiance des clients, des fournisseurs ou d'autres tiers, nous devons utiliser de manière appropriée les informations qu'ils nous confient. Nous nous engageons à protéger leur confidentialité et les informations qu'ils nous transmettent. Nous recueillons des informations auprès de nos clients, fournisseurs ou autres tiers dans le but de fournir de meilleurs produits et services et de mieux cerner leurs préférences.

L'accès aux informations confidentielles est restreint aux collaborateurs désignés, ayant besoin de ces informations pour des raisons commerciales ou juridiques. L'accès à ces données doit être conforme aux lois en vigueur relatives à la confidentialité des données et aux contrats passés avec les clients.

## L'intégrité en action ←

**Q.** L'un de nos clients finaux rencontre des problèmes avec un système Parker. Je pense que le problème est lié à une pièce fournie par un fournisseur Parker. Le client final a demandé à voir le schéma technique du fournisseur pour la pièce en question afin que nous puissions collaborer et résoudre le problème. Puis-je envoyer le schéma du fournisseur au client final ?

**R.** Non. Les informations confidentielles de tiers, telles que les dessins techniques et autres données confidentielles, ne doivent jamais être partagées avec autrui sans le consentement écrit exprès de ces tiers.

# Interagir avec des tiers

## Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel les capitaux générés par des activités criminelles telles que le trafic de drogue sont injectés dans des activités légales en vue d'en dissimuler l'origine criminelle. Par exemple, le financement du terrorisme peut provenir de sources légales ou criminelles. Nous nous conformons à toutes les lois visant à prévenir les activités criminelles, à nous protéger contre le terrorisme et à protéger la sécurité nationale des pays où nous sommes établis.

Parker ne facilitera pas le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou tout détournement illégal d'argent, et nous devons prendre les mesures pour empêcher l'utilisation accidentelle des ressources de Parker à ces fins. Nous devons être vigilants et faire preuve de bon sens dans nos échanges avec nos clients ou partenaires, entre autres en signalant dans les plus brefs délais tout type d'activité ou de transaction inhabituel ou suspect comme les tentatives de paiements en espèces ou à partir de sources de financement inhabituelles, les arrangements qui impliquent le transfert de fonds vers ou depuis des pays ou entités sans lien direct avec la transaction ou le client, les contrats particulièrement complexes sans véritable objectif commercial, ou les tentatives visant à se soustraire aux obligations de conservation de documents ou de reporting.

## Interagir efficacement avec les agents publics

Parker étant une entreprise mondiale, ses collaborateurs peuvent être amenés à être en contact avec des agents publics (y compris des employés d'entreprises contrôlées ou détenues par l'État). Comme dans tous les autres cas, les collaborateurs doivent fournir des informations véridiques et honnêtes. Lorsque nous traitons des

affaires avec des États (y compris des fabricants, maîtres d'œuvre, sous-traitants et distributeurs financés à l'origine par l'État), les règles d'exécution des contrats peuvent différer de celles applicables aux entreprises privées.

Les lois qui régissent les marchés publics (passés avec l'État ou avec des entités commerciales à financement public) sont souvent complexes et prévoient des sanctions civiles, pénales ou autres poursuites importantes, pouvant toucher à la fois l'entreprise et les employés impliqués dans des pratiques illégales. Si vous recevez une demande d'informations inhabituelle ou non ordinaire de la part d'un État ou d'un organisme de réglementation, vous devez demander conseil auprès du service juridique ou du Bureau de la conformité Corporate. Comme indiqué à la page 40 de la section « Offrir et recevoir des cadeaux » du présent Code, les paiements, cadeaux ou autres faveurs offerts à un fonctionnaire ou un employé du gouvernement sont strictement interdits, car ils peuvent sembler être un moyen d'influence ou un pot-de-vin.

## L'intégrité en action

**Q.** Quels critères définissent un agent public ?

**R.** Le terme « agent public » se rapporte à 1) tout agent, employé, représentant d'un État (ou d'une agence, d'un service ou d'une entreprise dépendant de l'État) et toute personne candidate à l'un de ces postes, 2) tout parti politique ou organisation publique internationale et 3) tout employé d'une entreprise ou d'une structure entièrement ou partiellement détenue, financée, dirigée ou contrôlée par l'État.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Responsabilité envers nos communautés et la planète

Principales politiques

## Lois commerciales

Faisant du business dans le monde entier, Parker est assujettie aux lois nationales relatives à l'importation, l'exportation ou la réexportation de biens, de services, de logiciels et de technologies.

Tous les collaborateurs Parker doivent respecter les lois en vigueur aux États-Unis et dans les autres pays relatives à l'importation, l'exportation et la réexportation de nos produits.

- Des embargos commerciaux et des sanctions économiques interdisent ou limitent drastiquement les relations commerciales avec certains pays, leurs citoyens et certains secteurs industriels, ainsi que les échanges commerciaux avec des entités ou des personnes données.
- Les réglementations relatives aux exportations imposent des restrictions sur le transfert de certains articles ou technologies à l'étranger ou à certains utilisateurs finaux.
- Les réglementations antiboycott empêchent les sociétés américaines et leurs filiales étrangères du monde entier de participer à des boycotts à l'international contre d'autres pays.
- La conformité aux réglementations douanières suppose des processus complexes relatifs à la classification, l'estimation, le pays d'origine et le marquage des marchandises importées.
- Les réglementations fiscales influencent les conditions de vente et les obligations des parties prenantes d'une transaction à l'international.
- Les réglementations sur la sécurité du fret international prévoient des normes de sécurité minimales pour assurer la sécurité physique des expéditions internationales par voie aérienne ou maritime.

Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils connaissent et comprennent les lois qui s'appliquent à leurs produits, y compris les lois douanières et les réglementations des autres organismes publics.

Les collaborateurs Parker, en particulier ceux impliqués dans l'exportation et la réexportation de nos produits, doivent aussi se familiariser avec nos politiques relatives à ces activités, y compris la Politique Parker 1.24 (Ventes interdites à certains pays faisant l'objet de mesures restrictives) et la Politique Parker 6.0 (Exigences mondiales en matière d'exportation).

Ces questions sont très complexes. Ne tentez pas de répondre vous-même à une sollicitation de la part d'un État. Les lois et réglementations en vigueur peuvent varier d'un pays à l'autre. Pour toute question relative aux obligations de conformité de Parker dans ce domaine, veuillez contacter le service juridique ou le Bureau de la conformité commerciale Corporate.

**En tant que groupe mondial, Parker met à disposition des outils et des équipes Corporate spécialisées en commerce international pour garantir la conformité aux lois en vigueur aux États-Unis et dans les autres pays sur les importations et exportations. Cela inclut les marchandises, les services, les technologies et la distribution de produits.**

**Toute infraction ou défaut de conformité à ces réglementations de la part de Parker et de ses collaborateurs peut donner lieu à de lourdes sanctions, à des poursuites judiciaires ou à des peines d'emprisonnement.**

**Il relève de votre responsabilité de connaître et de respecter les lois en vigueur dans les pays concernés par les transactions internationales.**



# Responsabilité envers nos communautés et la planète

Depuis plus d'un siècle, la capacité de Parker à apporter des changements positifs par l'amélioration de la vie des collaborateurs, la protection de l'environnement et l'accompagnement des communautés locales est un aspect essentiel de la réussite de l'entreprise. Procéder ainsi reflète non seulement les valeurs et la mission de Parker, mais permet aussi à l'entreprise d'assurer une croissance durable à long terme pour nos clients et nos actionnaires.



## Responsabilité sociale de l'entreprise

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous nous engageons à contribuer de façon concrète et positive à la vie des communautés dans lesquelles nous sommes implantés. Cet engagement se reflète dans le programme Responsabilité sociale de l'entreprise, orienté sur les dons caritatifs, l'assistance après catastrophe et les services à la communauté. Nos programmes de dons caritatifs sont mis en œuvre par le biais de dons de collaborateurs, de contributions d'entreprise et de cadeaux faits par la Fondation Parker-Hannifin.

La Fondation Parker-Hannifin soutient un large éventail de personnes et d'institutions qui partagent notre vision : rendre le monde meilleur. La Fondation se concentre sur trois domaines d'action incluant : enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques ; besoins de la communauté ; développement durable. La diversité et l'inclusion sont les principes sous-jacents de ces trois domaines d'intervention et nos efforts philanthropiques se concentrent sur les nombreuses communautés dans lesquelles nous opérons à travers le monde.

Voici quelques aspects importants de notre programme :

- Toute organisation recevant des dons de la Fondation Parker doit être certifiée conforme aux critères de la US Internal Revenue Service (Agence américaine de collecte de l'impôt sur le revenu et autres taxes).
- Parker ou ses collaborateurs ne sauraient accepter une rétribution financière de la part de l'organisation recevant des dons émanant de la Fondation.
- Le service à la communauté et la philanthropie ne doivent pas inclure des organisations religieuses, d'actions politiques, sociales ou fraternelles.

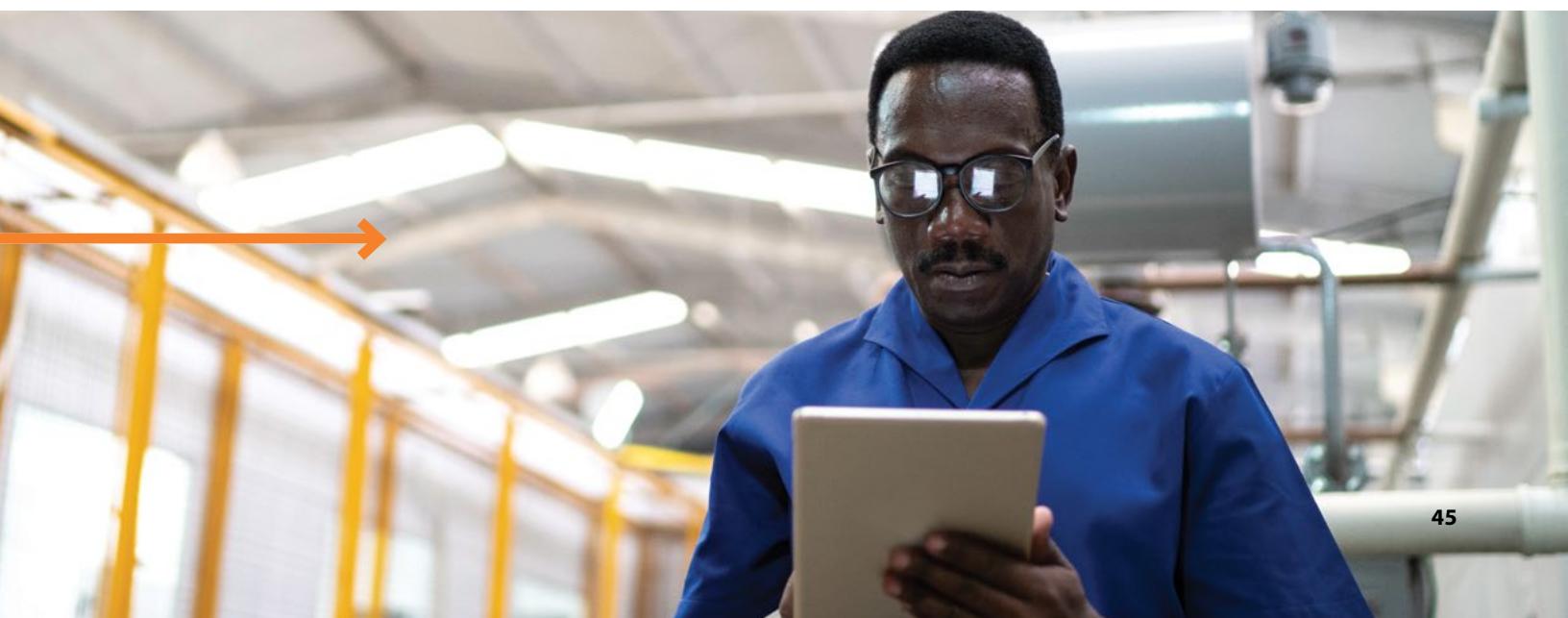
## Protection de l'environnement

Parker reconnaît l'importance d'agir de manière responsable avec les ressources naturelles de la planète. À ce titre, la société continuera d'étudier et de mettre en œuvre des solutions pour réduire les déchets de production, les émissions et la consommation de ressources telles que l'énergie, l'eau et les matières premières . Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à réduire la consommation d'eau dans les zones où elle est rare.

Les stratégies visant à respecter ces engagements sont intégrées dans la politique des directives HSE mondiales, qui décrit les attentes minimales en matière de gestion et de performances opérationnelles liées aux mesures environnementales, sanitaires et de sécurité.

Voici quelques conseils fondamentaux :

- Tous les déchets doivent être gérés conformément aux réglementations locales. Il est interdit de jeter ou d'éliminer des déchets sur un site.
- Le rejet de produits chimiques ou d'autres matériaux dans nos cours d'eau est strictement réglementé et n'est autorisé qu'après l'accord du personnel qualifié du site.
- Ne manipulez pas de produits chimiques et de matériaux dangereux si vous n'en comprenez pas les risques et si vous ne disposez pas de l'équipement de protection approprié.
- Assurez-vous de connaître et de comprendre toutes les exigences environnementales applicables associées à votre travail et vos activités professionnelles.





## Lobbying auprès du gouvernement et activités politiques

De temps à autre, Parker peut être amenée à prendre publiquement position sur des questions importantes pour le bien de l'entreprise, de ses collaborateurs, de ses clients, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et autres. Ces prises de position publiques et ces engagements politiques de Parker

sont décidés au terme d'une réflexion qui prend en compte l'ensemble des besoins de l'entreprise. Parker n'autorise pas l'utilisation des fonds ou des biens de l'entreprise afin de soutenir un candidat politique ou un membre de la fonction publique.

Table des matières

Message de la direction

Les valeurs de Parker

46

Notre Code de conduite

Les attentes de chaque collaborateur

Prendre des décisions intelligentes

S'exprimer

Respect sur le lieu de travail

Responsabilité envers Parker

Interagir avec des tiers

**Responsabilité envers nos communautés et la planète**

Principales politiques

# Responsabilité envers nos communautés et la planète

Les discussions et documents de lobbying deviennent publics et peuvent avoir des conséquences lourdes pour l'entreprise. Par conséquent, dans chaque pays où Parker est établie, toute tentative visant à influencer la législation de l'État, le processus législatif, la réglementation, ou le fait d'engager un lobbyiste au nom de Parker ou de l'une de ses entités, doit préalablement être approuvée par le Vice-président des RH international et affaires externes (« International HR and External Affairs »).

## Marchés publics

**Traiter avec le gouvernement américain requiert un niveau d'expertise qui va bien au-delà du présent Code. Pour cette raison, la Politique Parker 1.10 (Politique relative aux contrats passés avec le gouvernement américain) est à la disposition de ceux qui passent ou ayant le projet de passer des contrats avec le gouvernement américain.**

## Droits humains

Parker respecte les droits humains dans leur intégralité et a créé un programme mondial de relations au travail destiné à soutenir les droits humains sur la base de normes mondiales. La Politique Parker 3.33 (Droits humains et Normes internationales relatives au travail) permet de nous aligner sur les critères de différentes organisations internationales qui protègent les droits des travailleurs partout dans le monde (notamment les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme des Nations Unies) et sur la loi du Royaume-Uni de 2015 sur l'esclavage moderne (« UK Modern Slavery Act »).

Pour respecter les critères de ces organisations et ses propres principes en matière de droits humains, Parker attend que l'ensemble de ses collaborateurs soit traité avec respect et dignité, travaille dans un environnement exempt de toute forme de discrimination et harcèlement, conformément à toutes les lois et réglementations en matière de travail forcé ou en servitude, de traite d'êtres humains, de travail des enfants, de temps de travail, de salaires et de protection sociale, de santé et de sécurité et de minerais provenant de zones de conflit.

Parker attend de ses fournisseurs et sous-traitants directs qu'ils fassent preuve d'un engagement sérieux en faveur de la santé et de la sécurité de leurs employés et qu'ils agissent dans le respect des lois relatives aux droits humains. Parker attend aussi de ses fournisseurs qu'ils respectent les critères établis dans le « Code de conduite des fournisseurs » et qu'ils prennent des mesures raisonnables pour assurer leur conformité à ces critères dans leur activité.

## L'intégrité en action

**Q.** Toutes les normes de l'entreprise concernant les droits en matière d'emploi sont-elles régies par la loi ?

**R.** Non. Les lois en matière d'emploi ne constituent que des exigences minimales auxquelles les employeurs doivent se conformer vis-à-vis de leurs employés. Les entreprises doivent en outre adopter un comportement citoyen responsable, notamment en protégeant certains droits des employés même si le gouvernement n'a voté aucune loi en la matière.



# Principales politiques liées à notre Code de conduite

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE	PROPRIÉTAIRE DE LA POLITIQUE
Anticorruption	1.25	Juridique
Règles contre le harcèlement et la discrimination	3.21	Ressources humaines, juridique
Antireprésailles	3.32	Juridique
Antitrust	1.23	Juridique
Conflits d'intérêts	1.32	Conformité d'entreprise
Rapports d'incident de confidentialité des données et réponse	1.35	Technologies de l'information
Règles concernant les documents et informations fournis à des personnes externes à l'entreprise	1.02	Juridique
Gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité	4.12	HSE
Donner et recevoir des cadeaux	1.29	Juridique
Droits humains	3.33	Ressources humaines
Délits d'initiés	1.18	Juridique
Boycotts internationaux	1.12	Juridique
Communications avec les investisseurs, les médias et les instances gouvernementales	1.21	Communication d'entreprise
Interdiction de la vente de biens aux pays faisant l'objet de mesures restrictives	1.24	Juridique
Réseaux sociaux en ligne	1.27	Ressources humaines
Politique relative aux contrats passés avec le gouvernement américain	1.10	Conformité d'entreprise
Conservation et protection des documents	1.04	Juridique
Responsabilité sur la sécurité	4.13	HSE
Responsabilité sociale	1.07	HSE
Consommation de drogues	3.16	Ressources humaines
Relations commerciales avec des tiers - Contrôle préalable et exigences contractuelles	1.31	Juridique
Protection des données de tierces parties	1.34	Ressources humaines
Violence sur le lieu de travail	3.22	Ressources humaines

## Commentaires de conclusion

Le Code de conduite Parker est destiné à guider le comportement des collaborateurs alors que nous tirons parti de la Win Strategy™ pour contribuer à des avancées technologiques conduisant à un monde meilleur. Ce Code illustre l'engagement de Parker à agir avec intégrité et honnêteté à tout moment.

Rappelez-vous, la protection de Parker, la préservation et l'amélioration de notre réputation de partenaire fiable relèvent de notre responsabilité à tous. Si vous rencontrez une situation où vous avez des doutes sur le bon déroulement des choses, nous vous encourageons à poser des questions et à soulever vos préoccupations via l'un des canaux identifiés dans la section « Ressources », à la page 17 du présent Code.

Table des matières	Les attentes de chaque collaborateur	Respect sur le lieu de travail	Responsabilité envers nos communautés et la planète
Message de la direction	Prendre des décisions intelligentes	Responsabilité envers Parker	<b>➤ Principales politiques</b>
Les valeurs de Parker	S'exprimer	Interagir avec des tiers	
Notre Code de conduite			



ENGINEERING YOUR SUCCESS.